



Annulation de mon nationalité française

Par **abdallah1**, le **04/01/2011** à **11:26**

Bonjour,rnbonjour à tous,j'ai le même problème d'annulation de la nationalité française.rnj'ai rentré en France en 2001,je me suis marié avec une française en 2002, c'était un mariage d'amour,on a eu un enfant,mais ce mariage n'a duré que 03 ans par ce qu'on a rencontré des problèmes puis on a fait un divorce à l'amiable en 2005.rnmême pour mon fils je le vois un peut pré tout les jours,je lui donne une pension alimentaire chaque mois.rnen 2007 je me suis remarié en Algérie, j'ai fait la transcription de mon acte de mariage après j'ai reçu un courrier d'annulation de la part du ministre concernant l'article 26-4.rnen février 2010 j'ai reçu mon livret de famille plus 03 actes de mariage!!!!rnmais en septembre 2010 j'ai reçu un dossier de la part du monsieur le procureur qui me demande de consulter un avocat pour me défendre,car le ministre lui a dit que le premier mariage était de fraude et de mensonge.j'ai consulté un avocat et maintenant j'attends le jugement du tribunal,j'ai demandé un acte de mariage plusieurs fois mais je n'ai aucune réponse de la part de Nantes.rnsi y a quelqu'un a passé de la même situation il me contacte svp.rnmerci d'avance.